



Ensisheim – Mercredi 3 Février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

CREATION DE RHENALIA : PREMIERE SOCIETE ANONYME DE COORDINATION DU HAUT-RHIN

Pour répondre aux exigences de la loi Elan comme aux défis territoriaux de demain, cinq bailleurs sociaux haut-rhinois, Pôle Habitat Colmar Centre-Alsace, Centre-Alsace Habitat, Habitats de Haute-Alsace, M2A Habitat et Saint-Louis Habitat ont créé ensemble Rhénalia, première SAC –Société Anonyme de Coordination- du Haut-Rhin, qui rassemblera près de 32.000 logements sociaux sur 135 communes.

Cette démarche collective et volontariste, fondée sur leurs valeurs communes, permettra le partage de leurs moyens et compétences, au service du logement social sur le territoire haut-rhinois, tout en permettant à chacun des partenaires de conserver sa parfaite autonomie grâce au statut coopératif de cette nouvelle SAC.

Ce mercredi matin à la Mairie d'Ensisheim, symboliquement choisie comme le centre de leur territoire, **Eric STRAUMANN**, Maire de la Ville de Colmar, Président de Colmar Agglomération et Président de Pole Habitat Colmar Centre-Alsace, **Jean-Louis VENNÉ**, Président de la Coopérative Centre-Alsace Habitat, **Michel HABIG**, Maire de Ensisheim et Président de Habitats de Haute-Alsace, **Fabienne ZELLER**, Présidente de M2A Habitat et **Philippe KNIBIELY**, Président de Saint-Louis Habitat, ont officiellement annoncé la création de RHENALIA, première Société Anonyme de Coordination (SAC) à statut coopératif du Haut-Rhin.

Une réponse collective et volontariste à la loi Elan

Un regroupement tout d'abord rendu nécessaire pour répondre aux directives de la Loi ELAN. En rappel, cette loi oblige tout bailleur social n'atteignant pas le seuil de 12.000 logements au 31 décembre 2020, soit d'intégrer un grand groupe existant de l'habitat social, soit de se rassembler pour parvenir à ce seuil en créant ensemble une SAC.

En choisissant de fonder la SAC Rhénalia, les cinq opérateurs haut-rhinois représenteront près de 32.000 logements sociaux répartis sur 135 communes sur un territoire s'échelonnant du Centre au Sud de l'Alsace.

« Rhénalia c'est aller plus loin, ensemble, dans le respect de chacun, des territoires, et des organismes qui tiennent à la proximité avec leurs populations » annonce Philippe KNIBIELY, Président de Saint-Louis Habitat, 1^{er} adjoint au maire de Saint-Louis

Portés par des engagements sociétaux identiques pour un habitat social de qualité et attachés aux mêmes valeurs, les cinq partenaires associés dans cette démarche collective et volontaire, partagent une même ambition pour l'avenir du logement social sur leur territoire.

« Au-delà d'un simple regroupement, Rhénalia rassemble des femmes et des hommes qui partagent des ambitions et des valeurs communes pour accompagner et renforcer les politiques locales de l'habitat au service des territoires et des habitants du sud Alsace » rappelle Michel HABIG, Président de Habitats de Haute-Alsace.

La SAC, des avantages nouveaux

Mais qui dit regroupement, ne dit pas fusion ! Car cette SAC à statut coopératif et à capital variable procure à ces cinq partenaires de multiples avantages nouveaux.

En premier lieu, la garantie pour chaque bailleur social impliqué, de conserver sa gouvernance propre, son outil comme son indépendance financière et stratégique.

De plus, ses statuts souples favorisent la mise en synergie de leurs ressources et savoir-faire et leur permet de réaliser de substantielles économies d'échelle par la mise en commun de leurs moyens, services ou achats de biens.

C'est ainsi une garantie de performance et une capacité d'innovation accrue que les cinq partenaires entendent mettre à profit pour développer les mêmes leviers collaboratifs au bénéfice du logement social sur leur territoire.

« La création d'une Société Anonyme de Coordination (SAC) sous la forme coopérative est la solution qui permet, entre autres, de préserver l'autonomie et la personnalité juridique de chacun des 5 organismes haut-rhinois qui s'y associent.

Chaque bailleur conserve ainsi son identité, l'ensemble de ses ressources humaines et de sa gouvernance, ainsi que son pouvoir décisionnel tout en bénéficiant des compétences de la SAC, comme le prévoit la loi ELAN.

Cette adhésion illustre le partage d'une même philosophie qui nous renvoie à une vision solidaire et éthique du logement social, et à la nécessité d'un habitat « citoyen ». Elle vient conforter l'assise haut-rhinoise de chaque organisme, et élargit son rayonnement au niveau départemental.

Support de quelque 32000 logements, la SAC signe une nouvelle ambition dans le domaine du logement public. Elle démontre qu'une vraie réforme du logement réside dans un processus de mutation faisant la part belle à la synergie des énergies, et à la mutualisation des savoir-faire et des compétences. » souligne Eric STRAUMANN, Président de Pôle Habitat Colmar Centre Alsace

Rhénalia, un nouvel acteur pour une politique de l'habitat renforcée

Avec pour objectif de renforcer leurs engagements par la stratégie commune de Rhénalia face aux grands enjeux sociétaux de leur territoire, les cinq organismes partenaires entendent acquérir une expression unique et plus forte pour accompagner le développement harmonieux et efficace du logement social, du Centre au Sud de l'Alsace.

A travers Rhénalia, qui constituera désormais un acteur territorial de premier plan, les cinq opérateurs ont la volonté de construire et mener une nouvelle politique de l'habitat, concertée, élargie, harmonisée. Par leur capacité accrue d'agir avec plus de proximité, de réactivité et de souplesse, ils souhaitent devenir une force d'innovation et de proposition dans une démarche de qualité reconnue.

Leur force est basée sur leur solidarité, leur complémentarité territoriale et la mutualisation de leurs compétences.

En s'unissant, ils pourront démultiplier leurs actions, amplifier leurs objectifs, développer des projets innovants pour optimiser leurs missions de bailleurs sociaux : construction de logements locatifs ou

accessibles à la propriété, réhabilitation du patrimoine existant, rénovation énergétique, mais aussi des programmes de résidentialisation, de revitalisation des centres villes ...

Ensemble, ils ont la volonté de proposer une offre large et diversifiée de logements sociaux de qualité, qui doit assurer également le développement et la qualité des services rendus à leurs clients, leurs locataires et accédants, comme la qualité technique et architecturale des logements.

« L'émergence de ce nouvel acteur est un véritable outil dans la réponse aux besoins de notre territoire et de leurs habitants. Cette SAC va favoriser une véritable synergie territoriale tout en offrant l'opportunité à chaque bailleur qui la compose, d'affirmer et de cultiver ses caractéristiques propres et ses spécificités, dans un esprit coopératif renforcé » confirme Jean-Louis VENNERS, Président de la Coopérative Centre-Alsace Habitat.

Rhénalia, l'interlocuteur privilégié de l'Etat, des élus et des collectivités

Nouvel outil de la politique de l'habitat social sur le Haut-Rhin, outil cohérent et structuré, inscrit dans son ancrage territorial fort et une vraie logique de proximité, Rhénalia souhaite apporter aux élus et aux Collectivités, une réponse engagée, concernée face aux enjeux locaux engagés pour le développement et la construction de leur territoire.

Par l'expertise et la connaissance des réalités du territoire de chacun, les cinq bailleurs associés seront en mesure d'accompagner les élus et les collectivités pour mener leurs réflexions sur leurs politiques locales de l'habitat social.

Ensemble, ils pourront proposer une offre complète des métiers et services du logement social, avec des solutions sur mesure, clés en mains, pour répondre aux besoins spécifiques d'une commune ou du territoire.

Enfin, par son effet de taille, ce regroupement territorial permettra de garantir à ses interlocuteurs, la maîtrise des budgets et une véritable puissance d'intervention sur des projets complexes, la réalisation d'opérations importantes, avec des emprises foncières de plus grande taille à l'échelle locale ou territoriale.

« La création d'un grand acteur de logement social permettant de répondre aux besoins de l'ensemble des collectivités territoriales haut-rhinoises correspond à la vision défendue par m2A ainsi que son Office et ce, depuis la promulgation de la loi ELAN. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que cette proposition est maintenant partagée. » se félicite Fabienne ZELLER, Présidente de M2A Habitat.

Gouvernance de Rhénalia

La SAC RHENALIA est constituée sous la forme d'une société anonyme coopérative à capital variable. Elle s'est dotée de statuts et d'un pacte d'associés détaillant les modalités de gouvernance, les compétences qu'elle exercera, ainsi que l'organisation des relations entre les associés et sera agréée par l'Etat au 1^{er} semestre 2021.

Sa présidence devrait être assurée par Monsieur Eric STRAUMANN, Maire de Colmar, Président de Colmar Agglomération, Président du Pôle Habitat Colmar Centre-Alsace, et sa Direction Générale, probablement par Monsieur Eric PETER, Directeur Général de M2A Habitat. Son siège social est fixé 33 rue de la Houblonnière à COLMAR (68000), (également siège social de Centre-Alsace Habitat.)

Contact : Alain RAMDANI

Vice-président de Colmar Agglomération, en charge de l'aménagement du territoire, de l'habitat et du programme local de l'habitat (PLH)

Adjoint au Maire de Colmar en charge de la Politique de la ville

Tel : 06 08 34 26 34

Mail : alain.ramdani@colmar.fr

Les 5 bailleurs sociaux haut-rhinois fondateurs de Rhénalia



	Centre- Alsace Habitat	Habitats de Haute- Alsace	M2A Habitat	Pôle Habitat Colmar Centre Alsace	Saint-Louis Habitat
Forme juridique	Coopérative	OPH	OPH	OPH	OPH
Date de création	1899	1927	1922	1923	1923
Collectivité de rattachement	<i>Néant</i>	<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>Mulhouse Alsace Agglomération</i>	<i>Colmar Agglomération</i>	<i>Saint-Louis Agglomération</i>
Président du Conseil d'Administration	Jean-Louis VENNER	Michel HABIG	Fabienne ZELLER	Eric STRAUMANN	Philippe KNIBIELY
Direction Générale	Alain RAMDANI	Guillaume COUTURIER	Eric PETER	Jean-Pierre JORDAN	Valérie-Julie TRITSCH
Nombre de logements locatifs collectifs et individuels	2.947	9.700	9.092	7.879	1.526